



VALLON

Les citoyennes et citoyens de la commune de Vallon sont convoqués, à l'assemblée communale ordinaire, qui aura lieu le

Mardi 11 décembre 2018
à 20h15,
à « La Chaumière »

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 22 mai 2018
(Ce dernier ne sera pas lu. Il est disponible sur le site internet de la commune et auprès de l'administration communale)
2. Présentation, approbation des statuts de la nouvelle STEP régionale
3. Budget 2019
 - 3.1 Budget de fonctionnement
 - 3.2 Budget des investissements
 - Réalisation d'un trottoir « Montée de Carignan »
 - Réfection partielle de la « Route du Chêne »
 - Déplacement de canalisations « Route de la Vannaz no 33 à 39»
 - 3.3 Rapport de la Commission financière
 - 3.4 Approbation du rapport de la Commission financière
du budget de fonctionnement
du budget des investissements, point par point
4. Présentation, approbation des statuts du Groupement forestier Broye-Vully
5. Présentation, approbation du règlement communal sur le droit de cité
6. Divers

Le Conseil communal